

Parc des Sports Georges POMPIDOU
108 Rue de Neuilly



S'Amuser Autrement ... Bien ... Au

16^{ème} TRIBALLON 93



Des Collèges du 93

Mercredi 29 Mai 2024

9h00 - 16h30

**20
TERRE
DE JEUX
24**

www.letriballons.weebly.com

**Citoyenneté - Respect - Convivialité
Plaisir - Mixité - Ensemble**



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT

**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Saint-Denis

**COMITÉ SEINE
SAINT DENIS
FFHANDBALL**



S'Amuser Autrement ... Bien ...

au **FOOT**, au **HAND**
Et au **TOUCHE-RUGBY**

En Équipes Collégiennes

Féminines, Masculines

et **Mixtes ...**



Adresse postale : Jean-Jacques HOURS - 6 rue Patras - 77120 COULOMMIERS

SPORTSFOLIES siège social 10 Avenue Aimé 93250 VILLEMOMBLE

Port. : 06 08 71 64 72 Email : jean-jacques.hours@orange.fr - www.letriballons.weebly.com

18 500 REMERCIEMENTS TRIBALLONNEURS SINCÈRES ...

Le Mercredi 24 Mai 2023, notre Association "SPORTSFOLIES" a organisé le "15^{ème} du TRIBALLON 93" à Villemomble. C'est ainsi que le superbe site du Parc des Sports Georges Pompidou est redevenu Triballonneur. Comme en 2023, Monsieur le Maire de Villemomble **Jean-Michel BLUTEAU**, Monsieur l'Adjoint-au-maire délégué au Sport, **Philippe LABRO** et Monsieur le Directeur des Sports Villemomblois, **Bruno FERREIRA** accueillent à nouveau le "16^{ème} Triballon 93" des Collèges. Ils permettent de pratiquer 3 sports collectifs autrement bien.

Avant d'aller plus loin, pour réussir, afin de réaliser tous ces précédents 25 évènements, nous devons être plusieurs. Nous avons triballonné sous un beau soleil. Madame **Zaïnaba SAÏD-ANZUM**, Conseillère Départementale de la Seine-Saint-Denis, Déléguée aux Sports a honoré tous les participants et les organisateurs en étant présente pratiquement toute la journée.

En 2024, le Mercredi 29 Mai, **ENSEMBLE**, nous fêterons cette 16^{ème} Édition. Nous allons récompenser la ou le "19 000^{ème} " Collégienne ou Collégien Triballonneur grâce à nos Partenaires Donateurs. Nous avons accueilli de nouveaux Collèges comme le Gabinien Théodore Monod, le Nocéen Georges Braque, le Dyonésien Elsa Triolet. Depuis 2007, le Département du 93 nous suit en renouvelant sa confiance. Nous avons accueilli dans le plaisir 2 Présidents du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, Monsieur **Claude BARTOLONE** et l'actuel, Monsieur **Stéphane TROUSSEL**. Sans nos Partenaires Naturels Institutionnels, comme l'Inspection Académique du 93 dirigée par Monsieur **Antoine CHALEIX**, le Directeur Académique des services départementaux de l'Éducation Nationale, ainsi que les **Chefs d'Établissements** Collégiens, les **Professeurs d'EPS**, les **Instances Sportives Départementales**, sans ces Partenaires Institutionnels, il est évident que rien ne serait possible mais comme "Impossible n'est pas Triballonneur" alors **NOUS TRIBALLONNONS** grâce à **VOUS . MERCI à VOUS TOUTES et à VOUS TOUS. SPORTSFOLIES**

Nous portons toutes et tous les vertus Olympiques en cette année 2024 comme nos 3 amis : Philippe ESPINASSE, Jean-Pierre GOGNEAU et Jacqy SEURAT partis dans le Paradis Blanc et Rouge et Triballonneur.



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis



Adresse postale : Jean-Jacques HOURS - 6 rue Patras - 77120 COULOMMIERS

SPORTSFOLIES siège social 10 Avenue Aimé 93250 VILLEMOMBLE

Port. : 06 08 71 64 72 Email : jean-jacques.houry@orange.fr - www.letriballons.weebly.com



18 TRIBALLONS 93 => 18 500 TRIBALLONNEURS

PANTIN 2018 	PANTIN 2019 	VILLEMOMBLE 2022 	VILLEMOMBLE 2023 	VILLEMOMBLE 2024
950 Joueurs	1 000 Joueurs	600 Joueurs	900 Joueurs	
PANTIN 2007 	PANTIN 2008 	PANTIN 2009 	PANTIN 2010 	PANTIN 2011
1 200 Joueurs	1 200 Joueurs	1 200 Joueurs	1 200 Joueurs	1 400 Joueurs
PANTIN 2012 	NOISY 2012 	PANTIN 2013 	NOISY 2013 	PANTIN 2014
1 000 Joueurs	250 Joueurs	500 Joueurs	450 Joueurs	800 Joueurs
NOISY 2014 	PANTIN 2015 	NOISY 2015 	PANTIN 2016 	PANTIN 2017
450 Joueurs	450 Joueurs	450 Joueurs	900 Joueurs	1 500 Joueurs



Adresse postale : Jean-Jacques HOURY - 6 rue Patras - 77120 COULOMMIERS

SPORTS FOLIES siège social 10 Avenue Aimé 93250 VILLEMOMBLE

Port. : 06 08 71 64 72 Email : jean-jacques.houry@orange.fr - www.letriballons.weebly.com

900 PARTICIPANTS VONT S'AMUSER À JOUER LE MERCREDI 29 MAI 2024

au FOOT, au HAND et au TOUCHE-RUGBY, le TOUT à 5 contre 5...

● SA PHILOSOPHIE

S'AMUSER

→ Retrouver l'envie de pratiquer autrement le sport, sans omettre la vérité sportive qui est de gagner et ...de perdre avec le sourire.

JOUER

→ Ensemble en s'unissant grâce à une belle idée de concept qui existe depuis 2007 en Seine-Saint-Denis et qui ressemble à aucun autre. Le monde collégien s'amuse à l'intérieur de poules de 3 équipes en pratiquant alternativement chaque sport

● QUI PARTICIPENT ?

→ 72 ou 81 équipes Féminines ou Masculines ou Mixtes Collégiennes ou +++ ...

● SES ORIGINALITÉS

→ Les équipes collégiennes jouent alternativement aux 3 sports l'une contre l'autre.

→ Elles seront départagées par un système de Bonifications en mélangeant les Équipes Mixtes à l'intérieur des poules pendant les 2 Phases du Matin et de l'Après-midi.

→ Chaque participant.e recevra un cadeau et en gagnera à des tirages au sort.

→ La ou le 18 000^e Collégien.ne Triballonneur recevra un cadeau spécial sort.

→ Chaque participant.e recevra un cadeau et en gagnera à des tirages au sort.

→ L'Équipe classée Première dans les poules des 1ers, 2èmes, 3èmes remportera un Trophée.



MERCREDI 29 MAI 2024 - PARC DES SPORTS GEORGES POMPIDOU - VILLEMOMBLE

900 COLLÉGIENS/COLLÉGIENNES JOUENT au FOOT, au HAND et au TOUCHE-RUGBY
Elles et Ils GAGNERONT des DOTATIONS EXCEPTIONNELLES...

- **450 Benjamin(e)s** (2011 Minimes - 2012 - 2013) 6è + 5è
- **450 Minimes** (2008 Cadet(te)s - 2009 - 2010) 4è + 3è
- 1 ÉQUIPE EST **FÉMININE** ou **MASCULINE** ou **MIXTE** (**Filles** + **Garçons**).
- 1 ÉQUIPE OU PLUSIEURS ÉQUIPES dans chaque catégorie comporte entre :
6 Joueurs.euses au minimum et 12 Joueurs.euses au maximum
- **Au total : 24 poules de 3 équipes soit 72 / 81 Équipes Collégiennes ou +++ ...**
→ Elles vont jouer dans des matches qui opposent des équipes **du 5 x 5**.

LE DÉROULEMENT SPORTIF

- **10h00 - 12h00 : 1^{ère} PHASE : LES DÉLAYAGES** avec 2 phases Identiques dans les 2 catégories
Chaque équipe masculine ou féminine ou mixte joue aux 3 sports alternativement dans un système de rotations.
Dans chaque sport, Le règlement est adapté au Triballon. Les buts des féminines comptent double.

Benjamins => 12 Poules de 3 équipes Minimes => 12 ou 15 Poules de 3 équipes

- **14h00 - 15h45 :** 2^{ème} PHASE : LES POULES FINALES de CLASSEMENT DANS LES 2 CATÉGORIES
- **16h00 - 16h30 :** LES **RÉCOMPENSES** remises par des Élu.e.s , des Champion.ne.s, des Personnalités.

LES COLLÈGES TRIBALLONNEURS DE SEINE-SAINT-DENIS DEPUIS 2007			
PARIS	INSTITUT NATIONAL DES SOURDS	AUBERVILLIERS	COLLÈGE GABRIEL PÉRI
AUBERVILLIERS	COLLÈGE HENRI WALLON	BAGNOLET	COLLÈGE TRAVAIL LANGEVIN
BOBIGNY	COLLÈGE AUGUSTE DELAUNE	BOBIGNY	COLLÈGE JEAN-PIERRE TIMBAUD
BOBIGNY	COLLÈGE RÉPUBLIQUE	BONDY	COLLÈGE JEAN ZAY
BONDY	COLLÈGE HENRI SELIER	CLICHY-SOUS-BOIS	COLLÈGE ROBERT DOISNEAU
DRANCY	COLLÈGE LIBERTÉ	DUGNY	COLLÈGE JEAN-BAPTISTE CLÉMENT
ÉPINAY/SEINE	COLLÈGE ROBESPIERRE	GAGNY	COLLÈGE PABLO NERUDA
GAGNY	COLLÈGE PABLO NERUDA	GOURNAY/MARNE	COLLÈGE THÉODORE MONOD
LA COURNEUVE	COLLÈGE GEORGES POLITZER	LA COURNEUVE	COLLÈGE POINCARÉ
LES PAVILLONS SS BOIS	COLLÈGE ANATOLE FRANCE	LE RAINCY	COLLÈGE JEAN-BAPTISTE COROT
LES LILAS	COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE	LE BLANC-MESNIL	COLLÈGE NELSON MANDELA
MONTREUIL	COLLÈGE PAUL ÉLUARD	MONTREUIL	COLLÈGE MARAIS DE VILLIERS
MONTREUIL	COLLÈGE LENAIN DE TILLEMONT	MONTREUIL	COLLÈGE JEAN JAURÈS
MONTFERMEIL	COLLÈGE JEAN JAURÈS	MONTFERMEIL	COLLÈGE PABLO PICASSO
NEUILLY-SUR-MARNE	COLLÈGE GEORGES BRAQUE	NOISY LE GRAND	COLLÈGE JACQUES PRÉVERT
NOISY LE GRAND	COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY	NOISY LE GRAND	COLLÈGE FRANÇOIS MITTERAND
NOISY LE GRAND	COLLÈGE VICTOR HUGO	NOISY LE SEC	COLLÈGE JACQUES PRÉVERT
PANTIN	COLLÈGE JOLIOT CURIE	PANTIN	COLLÈGE JEAN LOLIVE
PANTIN	COLLÈGE JEAN JAURÈS	SAINT-DENIS	COLLÈGE ELSA TRIOLET
SAINT-DENIS	COLLÈGE JEAN LURÇAT	SAINT-DENIS	COLLÈGE DE GEYTER
SAINT-OUEN	COLLÈGE MICHELET	SEVRAN	COLLÈGE ÉVARISTE GALLOIS
SAINT-DENIS	COLLÈGE COLONEL FABIEN	SEVRAN	COLLÈGE GEORGES BRASSENS
SEVRAN	COLLÈGE PAINLEVÉ	STAINS	COLLÈGE BARBARA
TREMBLAY-EN-FRANCE	COLLÈGE ROMAIN ROLLAND	VILLEMOMBLE	COLLÈGE JEAN DE BEAUMONT
VILLEMOMBLE	COLLÈGE PASTEUR	NANCY	INSTITUT NATIONAL DES SOURDS

Déroulement du Mercredi 29 Mai 2024

8h45 - 9h30	Accueil des équipes et Enregistrements	
9h30 - 9h45	Briefing des équipes	
9h45 - 9h58	Échauffement des équipes participant aux premiers matches	
10h00 - 12h35	<p align="center"><u>Sur les 2 Pelouses</u></p> <p align="center">1^{ère} Phase : "16^{ème} TRIBALLON 93" - LES DELAYAGES</p> <p align="center">12/15 Poules MINIMES + 12/15 Poules BENJAMINS</p>	
12h35 - 13h45	<u>DÉJEUNER</u>	<u>TIRAGES AU SORT DES DOTATIONS</u>
14h00 - 15h45	<p align="center"><u>Sur les 2 Pelouses</u></p> <p align="center">2^{ème} Phase : "16^{ème} TRIBALLON 93"</p> <p align="center">LES 12 POULES FINALES DES <u>BENJAMINS</u></p> <p align="center">4 Poules des 1ers + 4 Poules des 2^{èmes} + 4 Poules des 3^{èmes}</p> <p align="center">LES 12 POULES FINALES DES <u>MINIMES</u> :</p> <p align="center">4 Poules des 1ers + 4 Poules des 2^{èmes} + 4 Poules des 3^{èmes}</p>	
16h00 - 16h30	<p align="center">LES RÉCOMPENSES REMISES PAR DES PERSONNALITÉS ET DES CHAMPIONS</p> <p align="center">du "16^{ème} TRIBALLON 93 2023" et du "19 000^{ème} TRIBALLONNEUR.SE 93"</p>	



Adresse postale : Jean-Jacques HOURY - 6 rue Patras - 77120 COULOMMIERS

SPORTSFOLIES siège social 10 Avenue Aimé 93250 VILLEMOMBLE

Port. : 06 08 71 64 72 Email : jean-jacques.houry@orange.fr - www.letriballons.weebly.com

TOUCHE-RUGBY: Le match → 5 contre 5 Joueurs-ses et il débute et se termine par un signal sonore.

Durée : 8 mn

IMPORTANT → *Pas d'arrêt du chronomètre, engagement de la ligne de la Zone des 4 m.*

RÈGLEMENT SIMPLE : L'essai est marqué dans l'en-but de 2m de large. Il rapporte 2 points. La transformation de l'essai est accordée quand le ballon passe entre les poteaux. Chaque équipe féminine, masculine, mixte comporte 5 joueurs sur le terrain. Les remplacement de joueurs sont autorisés.



Important : Les **MÊLÉES**, les **PLAQUAGES** sont strictement interdits. Sont reconnus les tenus qui se réalisent quand les 2 mains sont sur le tronc de l'adversaire en bloquant l'avancée. La balle doit être libérée dans les 3 secondes pour une passe à son partenaire. Pendant cette durée de 3 secondes, l'essai peut être marqué. Le jeu au pied est interdit. Les PROFESSEURS accompagnés par un.e élève dont l'équipe ne joue pas ou des JEUNES ARBITRES RUGBY dirigent les rencontres.

Comptabilité : 1 essai = 2 points + La transformation = 1 point – La Victoire = 3 points - La Défaite = 1 point - Le Match nul = 2 points / Les points marqués par UNE Féminine comptent double contre une équipe Masculine ou Mixte à majorité Masculine sur le terrain.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE ADAPTÉ AU TRIBALLON EN ACCORD AVEC LE C.D. 93 DE RUGBY:

La passe : Elle doit être donnée en arrière à son partenaire. **L'en-avant** : C'est quand la passe est donnée devant à son partenaire. Suite à un en-avant ou à une passe en avant, la remise en jeu s'effectue à l'endroit de la faute, par l'équipe non fautive et selon les mêmes modalités que pour une pénalité.

Ballon tombé au sol : Si la faute est sifflée, la remise en jeu se fera à l'endroit de la faute et non au point de chute du ballon par l'équipe non fautive et selon les mêmes modalités que pour une pénalité. S'il y a un en-avant ou un ballon tombé au sol, la remise en jeu se fera à l'endroit de la faute. **Tout ballon tombé au sol ou en touche est donné à l'adversaire.**

L'engagement en jeu : Après un essai, transformé ou non, l'engagement est effectué par l'équipe qui a marqué.

Toute exclusion de 1 mn de joueur (une faute flagrante de jeu ou de comportement) est sanctionnée aussi par 1 POINT de pénalité.

FOOTBALL : Le match → 5 contre 5 Joueurs-ses et il débute et se termine par un signal. Durée : 8 mn

IMPORTANT → *Pas d'arrêt du chronomètre, engagement du gardien après un but.*

RÈGLEMENT SIMPLE : La surface de réparation rectangulaire est des 6 m de large. Des pénalties de 7 m sanctionnent les fautes flagrantes de jeu ou de comportement. Toute exclusion de 1 mn de joueur (se) est sanctionnée aussi par 1 pénalty de 7 m. Chaque équipe féminine, masculine, mixte comporte 1 gardien de but et 4 joueurs de champ.



Comptabilité : La Victoire = 3 points – La Défaite = 1 point – Le Match nul = 2 points / Le but marqué par UNE Féminine compte double contre une équipe masculine, une équipe mixte si c'est un Gardien qui garde les Buts.

HANDBALL : Le match → 5 contre 5 Joueurs-ses et il débute et se termine par un signal. Durée : 8 mn

IMPORTANT → *Pas d'arrêt du chronomètre, engagement du gardien après un but.*

RÈGLEMENT SIMPLE : La zone des 6 m est rectangulaire comme pour le Sandball. Des jets de 7m sanctionnent les fautes flagrantes de jeu ou de comportement. Toute exclusion de 1 mn de joueur (se) est sanctionnée aussi par 1 jet de 7 m. Chaque équipe féminine, masculine, mixte comporte 1 gardien de but et 4 joueurs de champ.



Comptabilité : La Victoire = 3 points – La Défaite = 1 point – Le Match nul = 2 points / Le but marqué par UNE Féminine compte double contre une équipe masculine, une équipe mixte si c'est un Gardien qui garde les Buts.



SPORTSFOLIES

- Se réserve le droit d'adapter le règlement lors du déroulement du Triballon 93 en fonction des conditions atmosphériques, sportives ou autres.
- Des joueurs de la 3^{ème} équipe tiennent la marque et arbitrent avec leur Professeur les 2 équipes jouant et appartenant à la même poule.
- Les équipes acceptent ces règlements particulièrement adaptés à toutes et à tous...

Adresse postale : Jean-Jacques HOURY - 6 rue Patras - 77120 COULOMMIERS

SPORTSFOLIES Siège Social 10 Avenue Aimé 93250 VILLEMOMBLE

Port. : 06 08 71 64 72 Email : jean-jacques.houry@orange.fr - www.letriballons.weebly.com



10 Avenue Aimé - 93250 Villemomble

Association Loi 1901 Enregistrée à la Préfecture du Raincy

N° 0932008656 - le 24 octobre 2002

Dernières modifications le 21 décembre 2017 enregistrées

À la Préfecture de Bobigny

N° RNA : W932006964 - N° de Siret : 497 762 138 00012

Code - APE : 926C

Association Déclarée Reconnue

D'Utilité Publique le 30 avril 2007

CONTACTS

Jean-Jacques HOURY - 06 05 71 64 72

Président

E-mail : jean-jacques.houry@orange.fr

Ludovic NEVO - 06 63 49 42 82

Responsable des Opérations

Confidentiel 2023/2024

SITE : www.letriballons.weebly.com